

COMMUNAUTE DE COMMUNES
de la MOYENNE MOSELLE

EXTRAIT DU REGISTRE
*des Délibérations du Conseil de la Communauté de Communes
de la Moyenne Moselle*

Séance du 19 MAI 2011

Date de convocation :
5 mai 2011

L'an deux mille onze, le dix neuf mai à 20 heures 30
Le Conseil de la Communauté de Communes de la Moyenne Moselle, s'est réuni
au nombre prescrit par le règlement dans le lieu habituel de ses séances,
sous la présidence de M. Philippe AUSSEDAT

Nombre de conseillers :

* en exercice : 35

* présents : 31

* votants : 33

Étaient présents : Tous les membres, sauf :

Étaient excusées : Melle Murielle DEVINCEY, Mme Véronique THIRIOT
avec pouvoir

Était absent excusé : Mr Noël TROUY

Délib. n° 2003/11

Était absente : Mme Josiane HAMANN

Mr Frédéric DULOT a été désigné en qualité de secrétaire de séance

Objet : Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale dans le Département des Vosges
- Demande d'adhésion de quatre collectivités

Monsieur le Président fait part aux membres du conseil communautaire du courrier de Monsieur le Président du Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale dans le département des Vosges, invitant le conseil communautaire à se prononcer sur :

La demande d'adhésion présentée par :

- la commune de DENIPAIRE : (canton de Senones)
- La commune de LA PETITE FOSSE : (canton de Provenchères sur Fave)
- La Communauté de Communes de la FAVE et MEURTHER :
(siège social : Remomeix)
- La Communauté de Communes de la VALLEE de la HURE :
(siège social : St Jean d'Ormont)

Avec ces nouvelles demandes, le syndicat compterait 511 collectivités adhérentes
(454 communes et 57 groupements de communes)

- DELIBERATION -

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, se prononce,

➤ **POUR** l'adhésion des quatre collectivités

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré à CHARMES
Le 19 mai 2011
Le Président,
Philippe AUSSEDAT
Maire de PORTIEUX